

# MASTER 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE

## DROIT ET MANAGEMENT DES PERSONNES & POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

### VOIE DIRECTION DES ACHATS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

### OU VOIE DIRECTION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

#### en contrat d'apprentissage

## RNCP 34084



### NIVEAU DE DIPLÔME

BAC+5



### LES PERSPECTIVES MÉTIER

- Directeur général des services ou DGS adjoint,
- Directeur des affaires juridiques,
- Directeur des finances,
- Contrôleur de gestion,
- Responsable des ressources humaines,
- Directeur de la commande publique ou des marchés publics,
- Responsable du développement local,
- Chargé de mission (action sociale, coopération décentralisée, politique de la ville, etc.),
- Cadre financier dans les organismes bancaires qui réalisent des opérations avec les collectivités,
- Consultant en cabinet d'audit ou de conseil auprès des institutions locales,
- Avocat spécialisé en droit local,
- Juriste droit public pour les entreprises privées contractant avec les collectivités locales.



### OÙ EXERCER L'ACTIVITÉ ?

- Collectivités territoriales : communes, conseils départementaux, conseils régionaux.
- Services déconcentrés de l'État (Préfectures, etc.)
- Établissements publics locaux : établissement public de coopération intercommunale, centre communal d'action sociale, service départemental d'incendie et de secours.
- Structures de droit privé en lien avec le domaine de l'action publique : société d'économie mixte locale, société publique locale, cabinet d'audit, cabinet de conseil en commande publique, société spécialisée dans l'assurance auprès des collectivités territoriales, organisme bancaire, cabinet d'avocats, sociétés purement commerciales.



### LES MISSIONS EN ENTREPRISE

( Liste de missions non exhaustive )

Les missions à dimension juridique ou managériale touchent aux différents domaines de l'action publique locale : affaires juridiques, finances et comptabilité, audit et contrôle, commande publique, action économique et développement local, action sociale et enfance, ressources humaines, etc.

Dans leur contenu, les missions peuvent elles-mêmes être des plus diverses :

- Établir une note de synthèse, une analyse juridique, un bilan d'activité,
- Construire et analyser les budgets,
- Conduire un audit opérationnel d'organisation ou de performance,
- Mettre en place un manuel de procédures et optimiser celles-ci,
- Mettre en place une comptabilité de gestion et des tableaux de bord,
- Conduire une évaluation de politique publique,
- Optimiser la commande publique,
- Prévoir, gérer et analyser l'évolution des charges de personnel,
- Mener un recrutement,
- Optimiser les procédures RH dans le respect du cadre légal,
- Effectuer une veille juridique,
- Sécuriser des opérations d'achat public : procédure de passation de marchés publics et de délégations de service public,

Plus spécifiquement pour la voie Direction des Achats et des Affaires Juridiques (DAAJ) :

- Traiter un dossier juridique complexe,
- Gérer un portefeuille de contentieux,
- Veiller à la prise en compte du cadre légal dans la décision opérationnelle,
- Renseigner les élus et les cadres territoriaux sur les risques juridiques potentiels.
- Définir et conduire une politique d'achat juridiquement sécurisée.

Plus spécifiquement pour la voie Direction Générale et Financière (DGF) :

- Gérer projets et programmes,
- Conduire un audit comptable,
- Mener un diagnostic financier,
- Construire un plan de financement,
- Mettre en place un plan de communication,
- Définir une politique tarifaire adaptée,

MASTER 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE  
DROIT PUBLIC SPÉCIALITÉ MANAGEMENT PUBLIC LOCAL  
VOIE DIRECTION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE  
OU VOIE DIRECTION DES ACHATS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES  
en contrat d'apprentissage



## LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

### TRONC COMMUN AUX DEUX VOIES

- Finances et fiscalité locale,
- Audit d'organisation et de performance,
- Marchés publics,
- Introduction à l'achat public,
- Cas de management,
- Atelier de recherche d'emploi (facultatif),
- Assurance et gestion des risques,
- Gestion des ressources humaines et statut du personnel territorial
- Contrôle des satellites et pilotage des PPP,
- Contrats de concession,
- Conduite et évaluation de politiques publiques,
- Cas de management,
- Rédaction de mémoires contentieux,
- Relations élus / agents territoriaux,
- Méthodologie des mémoires individuels et collectifs,
- Préparation aux métiers de l'administration (préparation concours, anglais, informatique).

### VOIE DIRECTION DES ACHATS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES (DAAJ)

- Missions d'un service juridique,
- Contentieux des contrats administratifs,
- Droit public de la concurrence,
- Droit des propriétés publiques,
- Droit des institutions locales,
- Jurisprudence locale,
- Question prioritaire de constitutionnalité.

### VOIE DIRECTION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE (DGF)

- Management de projet,
- Gestion comptable,
- Management des systèmes d'information numérique,
- Gestion financière,
- Marketing territorial.

#### ● PROJET TUTORÉ

- Développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

#### ● MÉMOIRE/RAPPORT

- Réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/ un rapport et soutenance devant un jury).



## LA DURÉE DE LA FORMATION

- Voie DAAJ et DGF : 1 an



## PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

### Être titulaire :

- d'un master 1 de droit public,
- ou d'un master 1 de gestion/management tourné vers l'action publique,
- ou d'un master 1 de sciences politiques orienté vers l'action publique,
- ou d'un master 1 de droit privé, mais avec nécessité d'attester une appétence pour l'action publique (obtention parallèle d'un DU, d'un certificat, d'un MOOC, suivi d'une préparation concours administratifs...).

## OÙ SUIVRE cette formation ?



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS  
FACULTÉ DE DROIT D'ÉCONOMIE  
ET DE GESTION  
Rue de Blois - BP 26739  
45067 ORLÉANS Cedex 2



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS